

**Paul CUTURELLO**  
*Président du groupe  
Socialiste et Apparentés*

**Monsieur Eric CIOTTI**  
Président du Conseil Général  
des Alpes-Maritimes  
BP 3007  
06201 NICE Cedex 3

Nice, le 2 avril 2010

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de relayer à nouveau auprès de vous les problèmes rencontrés par les usagers du réseau TAM habitant Nice et travaillant à Sophia Antipolis.

L'an dernier, je vous avais alerté sur les difficultés d'organisation entre les réseaux Tam et Envibus entraînant d'importantes pertes de temps pour les usagers de la ligne 230.

Un an plus tard et malgré les améliorations apportées au service, il semble qu'à la veille de la mise en place de la « carte orange » le réseau Envibus ait décidé, sans information préalable auprès des usagers, la mise en place de conditions plus contraignantes dans la délivrance des tickets. Elles seraient les suivantes :

- ne plus délivrer de ticket à bord de la navette offrant une correspondance Tam,
- demander aux usagers d'acheter en prévision des tickets à la gare de Messugues Envibus correspondance TAM,
- ne plus accepter à bord des navettes les tickets achetés à Nice avec correspondance Envibus,
- d'obliger les personnes à convertir ce ticket à la gare des Messugues pour pouvoir prendre la navette.

Malgré la bonne volonté des usagers dans l'application de ces nouvelles directives les difficultés s'accumulent. Vous en jugerez vous-même au travers du témoignage récent d'un usager :

*« J'ai patienté hier 15 minutes au guichet de la gare des Messugues entre 8h00 et 8h15 sans pouvoir acheter de ticket en prévision du retour. 15 minutes pendant lesquelles la personne au guichet n'a pu terminer un abonnement – j'ai laissé une file de 7 personnes.*

*Le soir, un contrôleur empêchait l'accès au guichet, une quinzaine de personnes attendant déjà des tickets ou le renouvellement de leur abonnement.*

*Ce matin, lorsque je me suis présenté au guichet pour prendre la correspondance TAM navette, la personne m'a informé qu'elle fermait « temporairement » le guichet alors que je devais prendre la navette ».*

Alors que la ligne 230 est une ligne « pilote » pour l'expérimentation de la « carte orange », il est difficilement compréhensible que les tickets TAM ne soient plus acceptés sur le réseau Envibus ou que les tickets à bord des navettes ne puissent donner lieu à une correspondance.

Les usagers qui risquent d'être pris en défaut par les contrôleurs souhaitent la simplification de la délivrance des tickets, au besoin par des automates.

Dans l'attente de la mise en place de la carte orange qui devrait améliorer l'organisation des services publics de transports, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si les difficultés soulignées par les usagers de la ligne 230 sont en cours de résorption, et dans l'affirmative, selon quelles modalités et à quelle échéance.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Paul CUTURELLO**